

Destinataires : Producteurs de cacao  
Commerçants  
Membres du commerce équitable  
cc : Comité de Standards  
Fairtrade International  
FLOCERT

Alina Amador  
Chef de l'unité Standards  
[a.amador@fairtrade.net](mailto:a.amador@fairtrade.net)

05 avril 2024

## **Nouvelles de la Standard sur le cacao pour les organisations de producteurs et les négociants à petite échelle :**

### ***Mises à jour de la Standard, des notes d'interprétation et des documents d'orientation supplémentaires***

Chers partenaires du commerce équitable,

La mise en œuvre de l'exigence *3.4.4 Soutenir les producteurs pour prévenir et atténuer la déforestation* commencera une demi-année plus tard, en janvier 2025. Suite à cette décision, certaines parties des exigences *3.4.7 Rapport sur la prévention de la déforestation (OPS)* et *3.4.8 Rapport sur la prévention de la déforestation (négociants)* deviendront également applicables en janvier 2025 au lieu de juillet 2024. Ces parties sont clairement indiquées dans la [norme mise à jour](#).

Les textes d'orientation relatifs aux exigences *2.1.12 Vente de cacao multicertifié* et *3.4.6 Partage des données de géolocalisation* ont été modifiés afin d'en clarifier l'applicabilité.

Les notes d'interprétation relatives à l'exigence *1.1.1 - Exigence d'entrée pour les organisations de producteurs* - ont été modifiées afin de refléter la manière dont les organisations de producteurs peuvent se conformer à cette exigence, lorsqu'elles décident des adaptations nécessaires pour être en conformité avec le règlement de l'UE sur l'agriculture biologique. De plus, de nouvelles notes d'interprétation pour l'exigence *3.2.7 Soutenir les producteurs avec des plans d'action* ont été ajoutées. Les notes d'interprétation sont disponibles [ici](#).

D'autres documents d'orientation mentionnés dans la norme ont été publiés sur notre site web :

- [Document d'orientation sur les estimations de rendement](#)
- [Document d'orientation sur la diversification des revenus](#)
- [Document d'orientation sur les solutions de traçage des produits](#)
- Documents d'orientation Documenter la procédure de traçabilité des produits pour la [Côte d'Ivoire](#) et le [Ghana](#)
- Documents d'orientation Documenter le paiement du prix minimum et de la prime du commerce équitable en [Côte d'Ivoire](#) et au [Ghana](#)



Les traductions de ces documents seront bientôt disponibles [ici](#). En outre, d'autres orientations supplémentaires concernant le standard révisé du commerce équitable pour le cacao seront fournies en 2024 et seront publiées [ici](#).

Pour plus d'informations, veuillez contacter Kerstin Cron à l'adresse suivante : [k.cron@fairtrade.net](mailto:k.cron@fairtrade.net).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Alina Amador